



Conditions générales et tarifs

Date de prise d'effet: 01 janvier 2022

Réalisation et services	
Tarif en régie à distance (par ¼ heure) ²	13,50 €
Consultance (formation, développement, accompagnement) (par demi-journée) ³	225 €
Forfait configuration hébergement	60 €

Hébergement ⁵		
	Basic	Standard
Tarif	36€ / an	72€ / an
Espace de stockage	1 Go SSD	10 Go SSD
Bande passante	Illimitée	Illimitée
Base de données MySQL	Indisponible	1
Alias d'e-mail	1	10
Accès FTP	1	1
Backup	Sur demande	Régulier
Instance WordPress	indisponible	En option
WordPress		
Tarif	60€ / an / domaine	
Instance WordPress 5.x, liaison pour 1 domaine, Thème premium Divi, Veille et maintenances régulières, Gestion intelligente des mises à jour. ⁴		

Nom de domaine	
.be, .fr, .nl, .de	12€ / an
.com, .eu, .page, .pictures	15€ / an
.art, .net, .org, .info, .lu, .ch	20€ / an
autres domaines	sur demande

TokoMia

	Basic	Silver	Gold	Platinum
Abonnement				
Tarif mensuel sur base annuelle ⁶	0,00 €	9,00 €	19,00 €	39,00 €
Tarif 6 mois (+25%) ⁷		67,50 €	142,50 €	292,50 €
Espace ⁸	256 Mo	2 Go	8 Go	32 Go
Option + 32 Go ⁹	Indisponible		9 € / mois	
Nombre d'articles maximum	5	25	100	Illimité
Option multilingue ¹¹ (bientôt disponible)	Indisponible	5 € / mois		inclus
Option génération des factures et documents ¹² (bientôt disponible)	Indisponible	2,5 € / mois		inclus
Présence de publicité ¹⁵	Oui	Non		
Emailing				
Prix par 1000 ¹³	2,00 €	1,50 €	1,45 €	1,40 €
Limite quotidienne ¹⁴	200	Pas de limite quotidienne		
Vente				
Vente via Stripe ou Mollie (bientôt disponible) ¹⁶	0,85 €	0,40 €	0,35 €	0,30 €
Domaine				
Liaison de nom de domaine ¹⁰	Indisponible	1 liaison incluse, liaison complémentaire 5€		

1. Le fournisseur de service est JOCQUEAU.COM, TVA BE 0825.711.609, Grand'Route, 10 BE-4570 Vyle-et-Tharoul, Belgique. Les présents tarifs et conditions générales d'utilisation et de paiement s'entendent hors TVA puisqu'elles s'adressent aux entreprises. L'utilisation des services liés implique leurs acceptations pleines et entières. Elles peuvent être modifiées, par simple courrier électronique, moyennant préavis d'un mois. En cas de refus d'acceptation suite à une modification et sur simple demande du client, le fournisseur s'engage à rembourser au client, prorata temporis, les services déjà payés.
2. Pour vos développements, recherches et configurations complémentaires hors devis (développement, intégrations, créations d'articles WordPress, créations de pages, travaux graphiques...) nous travaillons à distance en régie par ¼ d'heure.
3. Pour le service de consultance sur site ou en téléconférence, nous travaillons par demi-journée de 3,5h. Les déplacements à plus de 50 km de notre siège seront facturés à 0,50€ / km.
4. L'hébergement de l'instance WordPress inclut une gestion régulière des mises à jour de WordPress et des extensions Divi mais n'inclut pas le suivi des autres extensions que le client installerait. Les mises à jour ne seront effectuées que si le client offre un accès administrateur WordPress au fournisseur de service.
5. L'hébergement ne peut être utilisé pour l'envoi de courriel. Le fournisseur offre pour cela un service spécifique.
6. Les services par abonnement sont conclus pour 12 mois complets à partir du premier jour du mois de la demande. Ils sont bien sûr dû prorata temporis le premier mois. Ils sont reconduits tacitement d'année en année sauf si le client en fait la demande au plus tard un mois avant sa reconduction. Le passage à un plan supérieur en cours d'année est possible moyennant paiement de la différence de prix sur le reste de la période et vers un plan inférieur à partir de l'année suivante.
7. Les forfaits "6 mois" sont dus pour une période fixe de 6 mois complets à partir du premier jour du mois de la demande. Ils sont bien sûr dû prorata temporis le premier mois. Ceux-ci ne sont pas reconduits sauf si le client en fait la demande. Le passage à un plan supérieur en cours de période est possible moyennant paiement de la différence de prix sur le reste de la période.
8. Le client dispose d'un espace disque qui est partagé entre les différentes applications de JOCQUEAU.COM. Il est entre autres utilisé pour le stockage de documents dans sa bibliothèque privée et publique ainsi que pour une copie des mails envoyés. Le client peut visualiser l'utilisation de son espace sur le site d'administration des applications.
9. Les abonnements Gold et Platinum offrent la possibilité d'accroître l'espace disque disponible par bloc de 32 Go. Cette option est conclue pour la même durée que l'abonnement auquel il est lié.
10. A l'exception de l'abonnement Basic, le client a la possibilité de demander la liaison des pages qu'il génère avec les applications à un nom de domaine qu'il possède ou qu'il nous commande. La première liaison est incluse dans le forfait. Les liaisons suivantes sont payantes.
11. A l'exception de l'abonnement Basic, le client a la possibilité de souscrire à une option "multilingue". Les affichages et échanges avec les internautes, qui par défaut ont lieu en français, peuvent alors être effectués dans plusieurs langues. Cette option est incluse dans l'abonnement Platinum et est conclue pour la même durée que l'abonnement auquel il est lié. Les sites d'administrations ne sont disponibles qu'en français.
12. A l'exception de l'abonnement Basic, le client a la possibilité de souscrire à une option "génération de documents". Celle-ci permet de générer différents documents tels que les factures et les documents de bord. Cette option est incluse dans l'abonnement Platinum et est conclue pour la même durée que l'abonnement auquel il est lié.
13. Le prix est dû par tranche complète de 1000 mails envoyés sur le mois. Les 999 premiers mails envoyés sur le mois sont donc inclus dans les forfaits. L'ensemble des mails envoyés sont comptabilisés, tant les mails transactionnels que la publi-promotionnels.
14. Avec l'abonnement Basic, un maximum de 200 mails peuvent être envoyés quotidiennement. Les mails non transmis un jour sont automatiquement transmis le lendemain à partir de 7h (heure de Bruxelles). Les mails transactionnels ne sont pas soumis à cette limitation.
15. Avec l'abonnement Basic, les pieds des mails ainsi que les pages web générées pourront contenir une communication publicitaire.
16. Pour chaque paiement, les frais de vente sont dus. Ceux-ci sont indépendants de la passerelle de paiement utilisée. Deux passerelles sont disponibles: Stripe (<https://stripe.com>) pour laquelle les paiements via Visa, Mastercard et American Express sont disponibles sur notre plateforme et Mollie (<https://mollie.com>) pour laquelle les paiements par cartes de crédit, via Bancontact, CB et

via SEPA debit direct sont disponible. Les tarifs des passerelles sont disponibles sur les sites respectifs de celles-ci. Leurs frais s'ajoutent bien sûr aux frais de vente mentionnés ci-dessus.

17. Le client s'engage à respecter les lois en vigueur en Belgique et dans les pays où l'information est diffusée ainsi que le règlement n°2016/679 de l'Union Européenne, dit règlement général sur la protection des données. JOCQUEAU.COM s'engage également à respecter ce règlement et ne peut être tenu responsable des données que le client diffuse via son espace d'hébergement. Le client communique clairement au fournisseur le type de produit ou de service présenté ou vendu via l'espace d'hébergement. JOCQUEAU.COM se réserve le droit d'accepter ou de refuser la présentation ou la vente de ce type de produit ou service sur son réseau. JOCQUEAU.COM refuse par défaut les sites qui constituent ou pourraient constituer un risque pour sa réputation. Par exemple, sont d'office refusés:
 - a. **Erotisme:** Imagerie érotique ou pornographique; Services de rencontres ou événements à caractère sexuel; Prostitution ou services d'escorte; Services de mariage par correspondance.
 - b. **Services financiers:** Les produits ou services financiers présentant un risque extrêmement élevé; Les bureaux de change ou services de transfert d'argent; Tout commerce de devises; Les devises alternatives, cartes de paiement ou soldes; Les produits d'investissement ou services de conseils en investissement; Le commerce de crypto-monnaies.
 - c. **Médicaments:** Les médicaments ou services d'apothicaire; Les pseudo-médicaments; Les suppléments de santé nocifs; Les stéroïdes.
 - d. **Stupéfiants:** Drogues ou stupéfiants; Tout matériel pouvant être utilisé dans la production de cannabis ou de drogues illicites.
 - e. **Produits illégaux ou volés:** Les services illégaux; Les marchandises illégales ou volées; Les produits ou services qui aident ou instruisent sur des activités illégales; Les produits ou services récréatifs non autorisés; Les produits ou services qui violent illégalement les droits d'auteur, les marques déposées ou la vie privée d'autrui.
 - f. **Jeux d'argent:** Les jeux d'argent; Les jeux de hasard; Les options binaires ou contrats sur différence.
 - g. **Comportements socialement inacceptables:** Les produits ou services qui permettent le terrorisme ou la violence politique; Les produits ou services pour lesquels le prestataire se soustrait à la loi; Les produits ou services promus par des moyens illégaux; Les produits ou services trompeurs, injustifiables ou indécents; Les systèmes pyramidaux et autres méthodes qui suggèrent que le client va "s'enrichir rapidement".
18. **Conditions générales de paiement:** Toutes nos factures sont payables au comptant. En cas de non-paiement à l'échéance, un intérêt de 12% l'an et une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible de 20% avec un minimum de 50€ deviennent exigibles de plein droit et ce sans mise en demeure. Outre ces frais et intérêts, le montant de nos factures pourra être majoré de 10€ par courrier envoyé, et, par déplacement d'une personne, d'une somme de 20€. Pour toutes contestations, seuls les Tribunaux de Huy et le droit belge sont compétents. Les factures sont considérées comme acceptées sans réserve. Toute facture non contestée dans les 8 jours par envoi recommandé sera considérée comme acceptée par le client.